

A quoi servent les élections ?

Il y a souvent beaucoup de passion dans la discussion électorale et donc des risques de disputes. **Pour que tout se passe bien entre nous**, je vais commencer par deux points de consensus :

- les élections sont un sujet d'actualité.
- En France, nous utilisons surtout le scrutin majoritaire, mais, pour remercier Armelle et Joseph de nous accueillir dans leur grange, je vous propose un plébiscite par acclamation.

Pour savoir pour qui je vais voter, et déjà : est-ce que je vais voter ? on peut se demander : *pourquoi* voter ? D'où notre programme de ce soir : « A quoi servent les élections ? »

J'essaierai de distinguer le sens de l'élection (en tant que démarche collective) et le sens du vote (en tant qu'acte individuel).

Chaque élection est différente, spéciale, mais cette année, nous sommes nombreux à avoir le sentiment d'une période exceptionnelle. Pour résumer les ingrédients du cocktail 2017, nous avons : les sortants sortis, des primaires aux résultats totalement imprévus, des partis (LR, PS) éclatés, des électeurs déboussolés, un favori surprise que personne n'avait vu venir, une Le Pen en forme, Mélenchon qui fait salle comble, tout le monde qui a peur de se faire Trumper ... sans oublier les affaires dont je ne vais pas parler mais qui sont bien là.

Bref, une fin de règne - et on pense immanquablement à Gramsci : le vieux monde se meurt et le nouveau monde tarde à venir. C'est le moment de revenir aux fondamentaux.

Par souci de transparence, voici mes sources d'inspiration. Une perplexité personnelle chaque fois qu'il faut voter, une petite expérience de candidat, de tenue d'un bureau de vote et de dépouillement (ça participe à la connaissance concrète de notre objet de réflexion), quelques lectures en théorie politique « académique » (Pierre Rosanvallon, professeur au collège de France), une expérience sur le jugement majoritaire (en novembre, à Crolles), et (récemment) des lectures plus contestataires sur l'abstention, « *Voter, c'est abdiquer* » (Antoine Peillon) et « *No vote !* » (Antoine Buéno).

J'ai été deux fois candidat aux élections municipales, deux campagnes électorales, travaux pratiques très utiles pour bien entrer dans le sujet -bien sûr, je vous le recommande. Par exemple, en tant que candidat sur une liste, on est d'emblée confronté au rapport entre l'individuel et le collectif, à la question de la solidarité avec des gens dont on ne partage pas toutes les opinions. C'est ce que Rosanvallon appelle le *dilemme du trekkeur*. Il est dans un massif magnifique mais pas facile d'accès, il n'a pas choisi son groupe, il y a deux ou trois personnes sympas à la traîne, deux boulets dont un toujours volontaire pour faire des variantes intéressantes, une accompagnatrice que tout le monde courtise. Alors, avec qui cheminer ?

A un moment donné, on vote - ou non - pour quelqu'un avec qui on est + ou - d'accord. Et on ne sait jamais très bien pour qui ou pourquoi on vote : un individu ? un groupe ? un parti ? un projet ? des valeurs ? ...

Quand on regarde les élections, de l'extérieur ou dans une discussion passionnée, ce qui surprend toujours, ce qui peut étonner le rationaliste, c'est la **diversité des points de vue** et l'extrême difficulté à trouver des consensus – tant les paramètres qui forgent les opinions sont nombreux, insaisissables et fluctuants.

En fait, ce foisonnement ne devrait pas étonner. Car participer à l'élection est un droit, **l'exercice du droit de vote est une liberté**. C'est un point d'ancrage qu'il ne faut pas oublier. La liberté, par définition, quand elle existe vraiment, conduit à des actes et à des effets imprévisibles. Nous avons ainsi **la nature du vote : un acte libre** – ce qui nous renvoie à une autre soirée philo où on se disputera sur la liberté, ses déterminants, ses limites et tout le fatras qui va avec.

Je reviens vite à nos moutons : A quoi servent les élections ?

On peut commencer par les discours à prétention scientifique. Il y a eu toutes sortes d'échafaudages intellectuels de type « l'élection est le processus d'agrégation des préférences individuelles qui conduit à **l'expression de l'intérêt général** » Et voilà l'intérêt général, avec un grand I et un grand G, c'est le Général de Gaule droit comme un I, que tout un chacun est invité à respecter Bon ... silence On n'est pas si naïf ou benêt ... on pourrait disserter des heures sur l'intérêt général, en convoquant Rousseau, Marx, Bourdieu et Pierre Rabhi. Encore une autre soirée, le programme de Rafaela va être chargé.

Ce qu'un savant a construit, un autre savant peut le déconstruire. Et la théorie de l'agrégation des préférences a du plomb dans l'aile, surtout avec notre scrutin uninominal à deux tours. C'est d'ailleurs pourquoi je milite pour des modes de scrutins alternatifs avec une expérimentation au 1^{er} tour de la présidentielle à Crolles et à Alleverd, affaire à suivre (on cherche des volontaires pour tenir les bureaux de vote).

L'idée pure de l'intérêt général restant un rêve, impossible à concrétiser, on peut voir l'élection, plus simplement, comme **un processus de décision collective**. C'est une vision pragmatique, la vision dominante de la « démocratie » dite représentative.

L'élection permettrait ainsi de choisir des dirigeants, souvent nommés « représentants », chargés d'agir au nom du peuple et de choisir le programme, les grandes décisions, à mettre en œuvre par ces dirigeants.

Cette vision paraît de bon sens, mais elle ne résiste pas longtemps à l'examen de la réalité.

Il faut rappeler d'abord, que **les mandats impératifs sont interdits par la constitution**. Principe constitutionnel (bienvenu, même s'il n'est pas toujours respecté) : L'élu doit rester libre vis-à-vis de ses électeurs, ce qui est exactement l'inverse de ce que l'opinion publique et la morale politique commune croient ! En interdisant les mandats impératifs, la constitution interdit, de fait, qu'on vote pour un programme. Je ne pense pas que ce soit une erreur. Au contraire, c'est peut-être le seul article de la constitution qu'il faut garder. Le mandat impératif est au mieux une ânerie, au pire un désastre annoncé. Tout simplement car *les prévisions étant difficiles, surtout quand il s'agit de l'avenir*, il est impossible de savoir à l'avance, à l'échelle d'un mandat de plusieurs années, la totalité des décisions qu'il sera nécessaire et possible de prendre.

Le quinquennat qui s'achève est l'illustration magnifique, sublime, peut-être inégalable, de décalage entre le programme de gouvernement annoncé et le programme réalisé. Je vous épargne les exemples pour ne pas tirer sur l'ambulance. Mais en fait, notre président est tout à fait normal : dans une étude récente, l'institut Rexecode, think thank économique proche du patronat, affirme : "Depuis trois décennies aucun candidat n'a jamais appliqué son programme, aucun". Exemple, les électeurs de Sarkozy en 2007 n'avaient pas voté pour l'augmentation faramineuse de la dette et du déficit public.

Il y a de solides raisons à **l'impossibilité pour un candidat d'annoncer ce qu'il fera s'il est élu**. Ce sont des raisons profondes comme les fissures au Mont Granier et dures comme le granit de Belledonne :

- Il y a l'ouverture et l'interdépendance des collectivités, avec ou sans Brexit ou Frexit. A l'époque des Allobroges déjà, le chef pouvait toujours promettre un banquet annuel, mais, si les loups, cette année-là, se faisaient plus nombreux, les agneaux étaient pour eux et seuls les guerriers proches du chef pouvaient festoyer, le bas peuple criant famine.
- Même si nous avons un éminent secrétaire d'Etat à la simplification administrative, la République est marquée, depuis au moins deux ou trois siècles, par le foisonnement et la complexité règlementaire. Le diable se niche dans les détails et tant que le projet de loi ou de décret n'est pas publié, nul ne peut vraiment préjuger de la réalité de ce qui est décidé. C'est ainsi que bien souvent la montagne accouche d'une souris (après l'élection), ce qui là-encore montre qu'il est difficile d'annoncer à l'avance les mesures qui seront réellement prises.
- Enfin, la politique est affaire de rapport de forces, et ceux-ci ne sont jamais figés. Le pouvoir est diffus, réparti, avec deux chambres parlementaires, de multiples autorités avec des parcelles et velléités d'indépendance, des juges plus ou moins soumis, mais qui peuvent aussi sanctionner le législateur ou un exécutif outrepassant ses droits. C'est bien le système qui décide, et non tel ou tel élu. Tout ceci a longuement été décrit, théorisé, et je vous renvoie à Pierre Rosanvallon – la *Légitimité Démocratique*, qui expose tout cela de manière magistrale et néanmoins accessible.

Il faut donc renoncer à voter pour un programme. Je sais, c'est dur de renoncer. Mais la lucidité l'impose.

A défaut de programme, peut-on voter pour des idées ? L'espoir fait vivre ... Est-ce bien sérieux ? Comment voter pour un concept ? quelque chose d'insaisissable, non formalisé ? Certains candidats ont une idée par minute, pour laquelle vas-tu voter ? Si on vote pour des idées, comment interpréter ensuite le résultat du vote ? Faudra-t-il alors se placer dans la dépendance des doctes politologues, chiens de garde inamovibles qui vont « analyser le scrutin » et déverser sur les ondes leur verbiage sur le vote protestataire, le vote sanction, parler à la place des électeurs et réduire à néant la signification du vote désintéressé, pour des idées ?

Non, on ne vote pas pour un programme, pas pour des idées. D'accord, mais, au moins, **on vote pour une personne en chair et en os, avec sa personnalité !**

Non, désolé, je suis vraiment navré. C'est une croyance, aucunement une réalité, on ne vote pas pour choisir des gens.

Ce sont surtout les partis qui choisissent les candidats, ou bien les écoles, les groupes d'amis, les associés gérants ... et tous avec la contribution des médias, des instituts de sondage, de l'administration (dont le rôle discret ne doit jamais être négligé même si ce ne sont plus les préfets qui font voter le peuple via leur influence sur les maires et les notables). Le vote consiste alors à prendre connaissance du groupe de candidats (cette année : 11 personnes pré-sélectionnées parmi 40 millions possibles), à en choisir un, et à faire semblant d'avoir élu le président (ou le député, le maire ...).

A supposer qu'on élise vraiment le président, on reste à des années-lumière de l'élection des décideurs, de ceux qui sont censés agir au nom du peuple : les ministres sont nommés, les hauts fonctionnaires sont nommés et ainsi de suite. Du fait de la répartition du pouvoir, il y a un gouffre abyssal, et je ne crains pas le pléonasme, entre choisir un candidat parmi une poignée de pré-sélectionnés, et choisir les représentants chargés de gouverner.

Alors, comme il est vain de voter Pour quelqu'un ou Pour quelque chose, on peut espérer voter Contre ... et je vous entends murmurer, « enfin, on en vient au vote utile ! ».

Le vote dit « utile » consiste à

- 1) faire une prévision des résultats probables
- 2) écarter les petits candidats considérés comme n'ayant aucune chance raisonnable d'être élu et restreindre ainsi (virtuellement) la liste des candidats examinés aux grands candidats.
- 3) porter son vote dit « utile » sur le moins mauvais ayant la plus grande chance de succès.
- 4) se proclamer « responsable » et accuser implicitement d'irresponsabilité ceux qui ne votent pas utile.

A ma grande surprise, j'ai découvert récemment un auteur défendant une approche de ce type. Il s'appelle Jeremy Bentham, il vivait au début du 19^{ème} siècle, et il militait pour une *double négation* : empêcher tout ce qui peut empêcher l'intelligence des décideurs – en écartant la possibilité même que le vote soit un acte positif (réaliser le bien ou choisir de bons décideurs). « *L'art du législateur* (et on pourrait ajouter : de l'électeur) *se borne à écarter ce qui pourrait nuire au développement de la liberté et de l'intelligence des gouvernants* »¹.

Le vote utile, parfois nommé « stratégique », se veut l'aboutissement de tout un raisonnement, on peut dire un calcul, et même une spéculation car il est fondé sur ce qu'on suppose que les autres feront. Il est souvent, mais pas toujours, un vote Contre : l'utilité consistant à faire barrage à celui, ou celle, dont on ne veut pas.

Il y a quelques jours, sur France Culture, Frédéric Lordon faisait une intervention percutante sur le vote utile. Son idée est que le vote utile est un vote de peur. C'est un constat (il suffit de lire ou d'écouter ceux qui disent *avoir peur de ...* avant d'énoncer pour qui ils vont voter). Je fais ce constat sans jugement de valeur, la peur est un instinct de préservation.

¹ *A quoi servent les élections*, page 8.

Je prolonge la thèse : je crois que **chaque vote est l'expression d'émotions**, mais on peut toujours intellectualiser l'affaire et croire que le vote est la conséquence d'un raisonnement ... Rendez-vous dans une 3^{ème} soirée programmée à la grange Rafaella : sommes-nous gouvernés par nos émotions ?

J'insiste sur un point : les calculs électoraux me paraissent vains. Avec ou sans calcul, les résultats nous échappent. Les arguments, cités précédemment, qui disent qu'il est illusoire de voter Pour un programme, pour des idées, pour un candidat ... marchent aussi pour le vote Contre. Et qu'on le veuille ou non, voter Contre c'est aussi voter Pour, au moins avec les modes de scrutins actuels où tous les bulletins valides portent le nom d'un candidat. Donc tout est compliqué.

En fait, les nuances entre le Pour et le Contre, le vote utile, le vote de conviction ou le vote de barrage, sont entièrement théoriques et de peu d'intérêt. Elles relèvent de la justification du vote qui, par définition, est ignorée dans l'élection, sauf à accepter la domination par les commentateurs de vote, ce qui serait une régression pire que l'abandon de l'élection elle-même.

Bref, lors d'une élection, en particulier l'élection présidentielle, on ne sait jamais vraiment ni pour *qui* l'on vote, ni pour *quoi* l'on vote – ni même, en fait, si l'on vote pour *quelqu'un* ou pour *quelque chose*. Autant dire que le caractère « démocratique » d'un tel mode de désignation est dès lors, au minimum, à relativiser »²

Il faut trouver autre chose pour répondre à la question « A quoi servent les élections ? ».

Heureusement, il y a une théorie qui va me sortir d'affaire avant minuit. C'est **la thèse des vertus légitimantes de l'élection**. C'était l'idée, notamment, de De Gaulle. Un politologue de l'époque écrivait ainsi, en 1965 : « *En démocratie, la souveraineté appartient au peuple. Plus on émane directement de lui, plus on a d'autorité* » [Alain Duverger]. Il ne faisait que répéter ce qu'on connaissait depuis longtemps, voici ce qu'écrivait, en 1878, Victor Schloelcher, ancien membre du gouvernement de la II^{ème} République : « *Le bulletin de vote du suffrage universel, ô merveilleuse et bienfaisante puissance de ce petit morceau de papier ! Jamais il n'y eut de sauvegarde aussi sûre de l'ordre ! Il impose le calme aux plus impatients des réformes nécessaires par la certitude qu'il donne que la majorité aura toujours tôt ou tard le dernier mot* ».

L'élection est donc un mécanisme qui confère de l'autorité, une autorité considérable qui dépasse ce que prévoient les textes. La force de l'élection s'exerce davantage sur les esprits que sur les institutions.

Ainsi, l'élection est une forme d'autorisation « d'en bas » » (par la base) qui caractérise les régimes politiques dans lesquels l'autorité n'est pas donnée a priori, contrairement aux régimes monarchiques ou aristocratiques.

L'élection légitimante est d'autant plus nécessaire que la démocratie suppose le consentement des gouvernés vis-à-vis des gouvernants (cf la servitude volontaire, la *théorie du consentement*).

² A quoi servent les élections - page 66

Les élus le savent bien, l'abstention est leur plus grande peur, ce qui conduit régulièrement certains d'entre eux à proposer que le vote soit obligatoire. Quand l'abstention menace, transformer le droit de vote en devoir de vote serait un moyen nécessaire pour sécuriser l'édifice de la République, édifice bien fissuré, mais qui tarde à s'effondrer.

En résumé : L'élection joue un rôle mineur dans le choix des gouvernants, mais un rôle décisif dans leur capacité à gouverner. C'est la fonction majeure de l'élection : légitimer les institutions, permettre au système de fonctionner. Ce qui explique d'ailleurs, au moins en partie, que des citoyens qui contestent les institutions s'abstiennent.

Si on voit l'élection comme un dispositif de légitimation, on comprend aussi qu'il soit nécessaire de solenniser l'événement électoral, avec tous les rituels que nous connaissons, pendant la campagne électorale, le jour et le soir du vote, lors de la proclamation des résultats etc.

Voilà la fonction de l'élection enfin élucidé ... Reste à voir le sens du vote pour l'électeur. Les électeurs ont bien conscience, pour la plupart, de participer à un processus important pour la République (d'où le sentiment de devoir de vote, indépendamment de toute obligation légale), mais ils n'ont pas spécialement comme but de légitimer le système.

A ce stade de la réflexion, je reviens terre à terre. Il en va en matière électorale comme en biologie ou en philosophie, la finalité est une notion superflue. La réalité est ailleurs, dans les tourbillons de la vie, le présent, l'action

Le moment venu, peu important les motivations, seul compte l'acte. Le bulletin glissé dans l'urne. L'effet du vote est-il prévisible ? Oui, aussi prévisible que celui du vol du papillon.

Dès qu'il y a un grand nombre d'électeurs (ce qui est le cas de toutes les élections, à l'exception des municipales dans les communes rurales), le vote est l'acte gratuit par excellence car il ne sert à rien - aucun vote ne change le résultat de l'élection.

Avec l'élection, on est en plein dans la théorie des systèmes : le phénomène global (le résultat et l'effet de l'élection) émerge des interactions entre les événements élémentaires (les votes), sans relation directe de causalité. C'est la fameuse *rupture de causalité* à l'œuvre dans tout système.

L'électeur se trouve donc en apesanteur, face à un défaut d'effectivité (le vote est sans effet raisonnablement prévisible), et presque toujours un trop-plein, un excès d'arguments pour choisir un candidat ou un autre.

Quelles conséquences en tirer ? Je vois trois options contrastées et toutes aussi légitimes l'une que l'autre pour l'électeur potentiel : se retirer (réhabilitation de l'abstention) ; se centrer sur sa subjectivité et ses émotions (peur, colère, admiration d'un candidat ... - acceptation du vote protestataire et du suivisme idolâtre du chef ou du bellâtre) ; viser plus haut que l'élection, entrer en transcendance (vote idéaliste).

La seule approche déraisonnable est celle du vote prétendu rationnel faisant suite à l'analyse comparée des programmes ou des mérites respectifs des candidats.

Ainsi, seul demeure le geste, **le geste auguste du votant**. Il faut prendre soin de ce moment précieux, dans l'isoloir, où la main s'attarde sur un morceau de papier, le regard vérifie qu'il n'y a pas d'erreur, le moment décisif est là. Le bulletin est anonyme, dépossédé de toute vertu, ignorant tout ce qui l'a fait émerger : l'espoir désespéré de changements, la peur rationnelle ou des calculs subjectifs insensés, aléatoires ou néanmoins fondés, selon les jours.

Au moment du vote, on peut faire son devoir, se prendre pour le sauveur du monde ou se faire plaisir. Le vote est une composante de l'engagement, un cri dans la foule ou dans la nuit.

C'est un morceau de soi qu'on transmet par le vote.

« Nous portons tous en nous nos bagnes, nos crimes et nos ravages. Mais notre tâche n'est pas de les déchaîner à travers le monde ; elle est de les combattre en nous-mêmes et dans les autres.

La révolte, la séculaire volonté de ne pas subir, est au principe de ce combat.

Source de vraie vie, elle nous tient toujours debout dans le mouvement informe et furieux de l'histoire ». Camus, dans *L'homme révolté*.

Francis Odier, 8 avril 2017

En complément

A propos du vote dit protestataire : *C'est par l'injustice que l'on aperçoit ce que pourrait être la justice* (Ricoeur).

Quelles réformes – pour améliorer le système sans passer par l'étape du chaos ?

Abandonner les jugements de valeur a priori : s'agissant d'un choix subjectif, chaque vote est légitime, y compris le non vote ou non choix (vote blanc).

Réduire l'incertitude sur *quoi* ou sur *qui* on vote : développer les votes sur les propositions concrètes (**votes**).

Dépersonnaliser (une démocratie mature est affranchie du mythe de l'homme providentiel) : scrutins de liste, rotation des élus (interdiction du cumul dans le temps), élection au suffrage indirect et pour une courte durée du président de la République

Limiter les aléas, manœuvres et turpitudes du mode de scrutin : **scrutin proportionnel**, jugement majoritaire ou par approbation, tirage au sort, assemblées composées par plusieurs modes de scrutin / désignation.

... et surtout : renforcer les dispositifs démocratiques permanents (en dehors du processus électoral) : processus délibératifs, contrôle citoyen, indépendance de l'administration, vitalité des médias ...

Comment mettre en œuvre ces réformes ?

Il n'y a sans doute qu'un seul remède : « *Rien ne se fait jamais sans la passion* » (Kant).

Ou, pour reprendre les mots de Clermont-Tonnerre à la Constituante (octobre 1789) : « *L'anarchie est un passage effrayant, mais nécessaire, et c'est le seul moment où on peut arriver à un nouvel ordre des choses.* »

Effrayé par l'anarchie, je choisirai un bulletin de vote portant ma part d'idéalisme bienveillant.

Que nous disent les professionnels ?

Comment agissent les professionnels en matière de vote et que disent-ils sur la manière dont nous devrions voter ? Après la théorie, il nous faut de l'observation de terrain.

J'ai choisi un professionnel, expérimenté, mais pas trop. Dans un parti, mais pas un parti dominant. Quelqu'un de plutôt modéré, qui, comme nous sûrement, promeut l'écologie. Un élu sans casserole, attaché à sa région et qui fait aussi carrière à Paris. Voici François de Rugy, il est député, il vote souvent, il connaît le sujet du vote, c'est une partie importante de son métier.

Premier constat : notre homme participe à environ la moitié des scrutins. Plutôt moins que l'électeur moyen dans la plupart des élections. Nous avons donc l'abstention réhabilitée.

Deuxième constat : quand il vote, il s'abstient environ une fois sur trois. Donc le professionnel légitime le vote Blanc.

En s'arrêtant là, on a déjà des idées de réforme et de changement : l'abstention est légitime (arrêtons de culpabiliser les abstentionnistes), il faudrait comptabiliser et valoriser les votes Blancs.

En examinant le détail des votes sur des amendements ou des projets de loi, on en repère un certain nombre qui sont, en réalité, des votes de solidarité ou distance avec le gouvernement, ou de solidarité ou défiance avec tel ou tel élu porteur de l'amendement. Ce que cela montre : dans un nombre significatif de cas, le professionnel vote à côté de la question qui lui est posée. Et vous voudriez que l'électeur occasionnel, amateur d'élection, joue le rôle qu'on attend officiellement de lui, c'est-à-dire désigner un représentant ?

Bibliographie

La légitimité démocratique. Pierre Rosanvallon ; Editions du Seuil.

A quoi servent les élections. Jon Elster et Arnaud Le Pillouer ; PUF ; 2013.

No Vote ! Antoine Buéno ; Autrement.

L'espoir a-t-il un avenir ? Monique Atlan et Roger-Pol Droit ; Flammarion. L'espoir est fondé sur le sentiment d'inachèvement ... le livre donne des pistes pour cultiver l'espoir avec une philosophie a-religieuse.

L'homme révolté. Albert Camus, Folio essais.

Démolition avant travaux. Philippe Meyer ; Robert Laffont. Un texte quasi prémonitoire écrit à chaud, juste après les élections de 2002, qui dénonce des élites « *pratiquant l'abolition de la politique* » et « *une communication qui se résume à empêcher ou à disqualifier la parole. Une morale qui consiste à éliminer l'inconfort que nous cause le malheur d'autrui* ».